

lement leur refus d'obéissance à Clément XI et à son décret doctrinal ; on ne se retranchait plus derrière le fait, en s'inclinant devant le droit ; Quesnel était tenu pour le plus irrépréhensible des docteurs et le Souverain Pontife pour le moins infaillible des hommes.

Le prieur de Saint-Germain, Dom d'Isnard, partisan déclaré des *Réflexions morales* réunit le chapitre, le 27 septembre 1718 et en sa qualité de vicaire-général né de l'archevêque, il demanda aux religieux de s'associer à Son Éminence en signant l'appel. « Tous, hors un ou deux, opinèrent du bonnet. » Dom Thuillier imita l'exemple général. Mais on avait à redouter les reproches de l'Abbé commendataire, le cardinal de Bissy, aussi engagé pour la bulle que son collègue de Paris était déclaré contre. L'attitude du supérieur, dans cette occasion, manqua un peu de franchise, il n'osa affronter la colère qu'il avait déchaînée et immédiatement après l'assemblée capitulaire, il fit seller un cheval et partit pour Saint-Denis. Ses tergiversations et sa pusillanimité éclairèrent Dom Thuillier ; l'homme lui déplut et la doctrine cessa de lui paraître aussi certaine. Il affirme au moins que dès lors il abjura le quesnelisme ; sa rupture ne fut cependant publique que longtemps après ; on l'avait soupçonnée dans une notice de Dom Mopinot qu'il inséra dans le *Mercure* de décembre 1724 ; elle éclata dans sa *Lettre d'un ancien Professeur en Théologie de la Congrégation de Saint-Maur, qui a révoqué son appel, à un autre Professeur de la même Congrégation qui persiste dans le sien*.

Cet opuscule fut imprimé dans les premiers mois de 1727, il valut à son auteur des bordées d'injures et une dénonciation en règle au chapitre général de 1729 ; on l'eût certainement condamné et flétrti dans cette assemblée, qui